**CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2015**

Présents : ABADIE Aline - COMBESCOT Jean-François - COURREGES Marie-José - DASTE Sophie - DINTRANS Louis - JOUANOLOU Maryse - LAGRANGE Annie - LASSARRETTE Alain - LENDRES Jérôme - NAPROUS Michel - PAPOT Dominique - PARROT Jean-Louis - PLENACOSTE Francis.

Absents : DUBOSQ Patrick - POINSOT-DARGAIGNON Magali (procuration : F PLENACOSTE).

Secrétaire de Séance : MJ COURREGES

Secrétaire de Séance auxiliaire : Luis RABANAL, Secrétaire Général de Mairie

1. **Budget.**

Etant donné que des arbitrages doivent être opérés concernant le budget par les commissions, un débat d’orientation budgétaire d’ordre général est mené par les élus.

Le vote du compte administratif, du compte de gestion, du budget, de la fiscalité locale et des subventions aux associations aura lieu lors du prochain conseil municipal.

1. **Questions diverses.**

**-VAE :**

Monsieur DINTRANS évoque auprès du Conseil la présence nécessaire d’élus lors des réunions de Val d’Adour Environnement afin que le quorum soit atteint et d’ainsi pouvoir voter les décisions concernant la valorisation des déchets.

Monsieur PARROT souhaite démissionner de son poste de délégué titulaire auprès de VAE en raison d’une incompatibilité d’horaires avec ses obligations professionnelles.

Un nouveau délégué sera choisi lors d’un prochain conseil municipal.

**-Ecole :**

-Madame COURREGES évoque les thèmes traités lors du dernier conseil d’école ainsi que la stabilité des effectifs des écoles d’Andrest depuis deux ans : 147 élèves.

De plus, les écoles vont se voir dotées de deux points de tri sélectif dans les cours de récréation afin de favoriser l’apprentissage du recyclage par les élèves.

-Monsieur le Maire évoque la création courant 2016 d’une micro-crèche sur Andrest financée intégralement par la Communauté de Communes Vic-Montaner (CCVM).

Un site d’implantation de la future micro-crèche devra être proposé par la commune à la CCVM, la commission urbanisme se réunira très prochainement afin d’étudier la question.

**-Travaux et environnement :**

-Monsieur DINTRANS informe le Conseil qu’un surcoût de 4000 euros est à prévoir concernant le chantier d’enfouissement du SDE des rues Bizet et Pasteur en raison de difficultés techniques dans la réalisation des travaux.

Ce surcoût était envisagé dans la délibération prise auparavant par le Conseil Municipal concernant les travaux dans les rues concernées.

-Madame DASTE évoque la journée « Nettoyons la nature » qui aura lieu le 28 mars.

Un tracteur et une benne fournis par la Mairie serviront à déposer les déchets ramassés le long du chemin de la station d’épuration et des garennes.

L’enseigne E.LECLERC a été sollicitée afin de fournir des kits de nettoyage (gants, sacs, tee- shirts) pour adultes.

**-Ressources humaines :**

Monsieur PLENACOSTE fait part aux élus des candidatures de mesdames BREMOND et LESTRADE, toutes deux habitantes d’Andrest, à un poste au sein des services communaux.

Leur travail au sein de la commune en tant qu’agents recenseurs a été amplement satisfaisant.

Dans l’immédiat, aucun poste n’est libre mais un départ à la retraite prochain permettra une réévaluation de leurs candidatures.

**-Elections :**

Monsieur le Maire évoque le premier tour des élections départementales dans la commune : 1126 inscrits, 602 votants soit 53.29% de participation.

10.17% de votes blancs et 4.67% de votes nuls.

Le deuxième tour verra s’affronter la liste de gauche : LAFOURCADE-POUBLAN et la liste de droite : LATRILLE-LARMITOU – MENET.

La présence du Front National en troisième position à Andrest et dans le Canton aurait pu provoquer une triangulaire.

*La séance est levée à 23h15.*